



Termes de Références (TDR) pour le recrutement de consultants individuels enquêteurs chargés de la collecte des données du Baseline dans le cadre de l'évaluation d'impact du développement de la petite enfance intensifiée des bénéficiaires du transfert monétaire du projet de Protection Sociale du Fonds d'Intervention pour le Développement (FID) – District de Tuléar II

I- Contexte

La Banque Mondiale renforce son engagement dans la lutte contre la pauvreté et dans le développement de Madagascar en intensifiant son investissement dans le secteur de la protection sociale.

Ainsi, la République de Madagascar a bénéficié d'un appui de la Banque Mondiale dans le cadre de la mise en place d'un programme de filets sociaux de sécurité (FSS) sous la coordination du MPPSPF et mis en œuvre par le FID.

En 2019, au vu des résultats obtenus du financement FSS initial et pour la continuité de ce programme, la Banque Mondiale a décidé d'accorder un financement additionnel 2 (FSS FA2) sous forme de don pour la continuité de ce programme pour une durée de 2,5 ans.

Le TMDH est un transfert d'argent conditionnel qui cible les ménages les plus pauvres ayant des enfants âgés entre 0 et 14 ans et a comme objectifs spécifiques de leur fournir un supplément de revenu pour :

- appuyer l'intégration des enfants de 6 à 14 ans dans le système scolaire,
- promouvoir l'amélioration de l'état nutritionnel des enfants de 0 à 5 ans.
- Développement du capital humain à travers des mesures d'accompagnement

Dans le cadre de la mise en œuvre du fonds additionnel 2 du FSS, de 2020 à 2022, le district de Tuléar II est un nouveau district du TMDH. Le district de Tuléar II cible près de 5800 bénéficiaires au niveau de 7 communes réparties dans 66 Fokontany. Le ciblage des bénéficiaires du TMDH dans les 7 communes du district de Tuléar II ainsi que la mise en place des mères leaders ont été achevés au mois de mai 2020.

L'élément majeur du programme TMDH est la mise en œuvre des mesures d'accompagnement qui sont conduites par les Mères Leaders. Les mesures d'accompagnements comprennent d'une part les sessions de bien-être : session d'éducation sur la nutrition, les pratiques familiales essentielles, le développement de la petite enfance, la stimulation des enfants par des jeux, ... et d'autre part les coups de pouce comportemental qui sont des sessions organisées le jour du transfert monétaire pour aider les bénéficiaires à promouvoir une allocation responsable de l'argent du transfert.

Le District de Tuléar II est un nouveau district où il y aura l'évaluation d'impact du développement de la petite enfance intensifiée (DPEI). L'objectif du DPEI est d'améliorer le développement des jeunes enfants vulnérables de moins de 6 ans pour qu'ils puissent atteindre leur plein potentiel. Et pour cela, il y a des séries d'éducatives parentales intensifiées sur la petite enfance et des activités de communication amplifiées. Celles-ci visent à renforcer la compréhension des parents de l'importance du développement de la petite enfance et de l'adoption des comportements essentiels au quotidien.

Des collectes de données sur la situation des enfants de moins de 6 ans sont prévues débuter vers la fin juillet 2020 et ces collectes de données sont confiées à des agents enquêteurs.



Aussi, le FID a décidé de recourir à des consultants individuels pour effectuer la collecte des données et le présent terme de référence décrit les objectifs et les activités attendus du consultant chargé de la collecte des données en vue de l'évaluation d'impact DPEI des ménages bénéficiaires du programme TMDH du district de Tuléar II.

Les Consultants sont recrutés par le FID conformément à son Manuel de passation de marchés approuvé par la Banque Mondiale.

I- Objectif de la mission

L'objectif de la mission est de collecter des données sur la situation des enfants de moins de 6 ans auprès des ménages bénéficiaires de transferts monétaires dans le district de Tuléar II suivant le manuel d'enquête.

II- Description des tâches

Le consultant sera sous la supervision du chef de service des opérations et environnement de la Direction FID de Toliara II.

Les agents enquêteurs sont responsables de la collecte des données. Ils sont chargés du remplissage des questionnaires dans les ménages sélectionnés, sur Tablette ou smartphone. L'estimation faite donne au consultant de faire dans les 200 enquêtes-ménages.

Par ailleurs, ils s'occuperont de la vérification et du contrôle des questionnaires remplis. Ils auront comme attributions :

- Appliquer correctement les normes et procédures de réalisation de la collecte des données,
- Identifier et interviewer les ménages, remplissage correct des questionnaires ;
- Assurer la qualité des interviews réalisées sur tablette, et des résultats obtenus ;
- Respecter le plan de travail et des échéances fixées pour la réalisation de la collecte des données ;
- Veiller à ce que les dossiers techniques de collecte soient bien tenus et conservés ;
- Etablir un rapport final de collecte des données.

A différentes étapes du processus, les agents enquêteurs travailleront en étroite collaboration avec le statisticien-économiste du FID et est tenu de respecter la structure d'enquête mise en place et de suivre toutes formations ou réunions organisées dans le cadre de l'enquête.

III- Zone d'intervention

Les agents enquêteurs assisteront à toute séance de travail planifiée par le FID.

Les 66 Fokontany dans les 07 Communes bénéficiaires du programme TMDH dans le district de Tuléar II dans le tableau ci-dessous.



N°	Commune	Fokontany
1	ANALAMISAMPY	AMBAHIJA
2	ANALAMISAMPY	AMBOVOTSIRTSY
3	ANALAMISAMPY	AMPASIKIBO
4	ANALAMISAMPY	ANALABO
5	ANALAMISAMPY	ANALAMISAMPY
6	ANALAMISAMPY	ANJABETRONGO
7	ANALAMISAMPY	ANKARAY SUD
8	ANALAMISAMPY	ANKIPOLA NATSA
9	ANALAMISAMPY	BELITSAKE NORD
10	ANALAMISAMPY	BELITSAKE SUD
11	ANALAMISAMPY	NAMABOHA
12	ANDRANOHINALY	AMPAMATA
13	ANDRANOHINALY	ANALAMITIVALA
14	ANDRANOHINALY	ANDRANOHINALY
15	ANDRANOHINALY	ANKAZOTRANO
16	ANDRANOHINALY	ANKILIBERENGY
17	ANDRANOHINALY	ANTSAKOAMILEKA
18	ANDRANOHINALY	BEFOLY
19	ANDRANOHINALY	MASIAKAMPY
20	ANDRANOHINALY	SARIRIAKA
21	ANKILIMALINIKA	AMPOTOTSE
22	ANKILIMALINIKA	ANDOMBIRY
23	ANKILIMALINIKA	ANDREVO H
24	ANKILIMALINIKA	ANKATRAKATRAKE
25	ANKILIMALINIKA	ANKILIMALINIKA
26	ANKILIMALINIKA	ANTAPOAKA
27	ANKILIMALINIKA	BELEMBOKA ANDOHATEVA
28	ANKILIMALINIKA	BENETSE
29	ANKILIMALINIKA	RANOBE
30	ANKILIMALINIKA	SAKABERA SIKILY
31	ANKILIMALINIKA	SARIRIAKA
32	ANKILIMALINIKA	TANAMBE MANIRISOA
33	ANKILIMALINIKA	TANANDAVA METAYER
34	BEHELOKA	AMBAHIVAHE
35	BEHELOKA	AMPOTAKA
36	BEHELOKA	ANKALINDRANO
37	BEHELOKA	ANKILIBORY
38	BEHELOKA	ANKILIMIVONY MANANJO
39	BEHELOKA	BEHALITANY
40	BEHELOKA	BEHELOKA BAS
41	BEHELOKA	BEHELOKA HAUT
42	BEHELOKA	BESAMBAY
43	BEHELOKA	ITOMBOINA



44	BEHELOKA	MIARINTSOA
45	BEHELOKA	VATOLALAKE
46	EFOETSE	AMBOLA
47	EFOETSE	BEHAZOMBY
48	EFOETSE	EFOETSE
49	EFOETSE	MAINTELIME
50	EFOETSE	MANASY
51	EFOETSE	MAROFIJERY
52	EFOETSE	MAROMITILIKY
53	MANOROFIFY	AMBARARATA
54	MANOROFIFY	AMBATOLAMPY
55	MANOROFIFY	ANDRANOVAKY
56	MANOROFIFY	ANTALIABO
57	MANOROFIFY	MANOROFIFY
58	MAROMIANDRA	AMBALAVIRO
59	MAROMIANDRA	AMBOHITSABO
60	MAROMIANDRA	AMBOVONOSY
61	MAROMIANDRA	ANKORO
62	MAROMIANDRA	ANTEVAMENA
63	MAROMIANDRA	ANTSARY
64	MAROMIANDRA	MAROMIANDRA
65	MAROMIANDRA	MAROTAFIKA
66	MAROMIANDRA	MITSIJJO-MAHAZOARIVO

IV- Résultats et produits attendus suivant le calendrier des activités du Consultant Individuel

ACTIVITE		LIVRABLE/OBJECTIF	DEAD LINE
Activité 1	Participer à la formation sur la collecte de données avec l'équipe du FID		Juillet – Août 2020
Activité 2	-Assemblée Générale d'information auprès des bénéficiaires avant l'enquête proprement dite - Enquête proprement dite: collecte des données sur terrain		Août 2020 - Septembre 2020
Activité 3	Soumettre un rapport de démarrage et un rapport final de collecte de données	Rapport de démarrage Rapport final	Fin Septembre 2020

Le rapport est matérialisé par : deux exemplaires en version physique, une version électronique, traitant des points principaux ci-dessous :

- Les résultats statistiques par rapport aux ménages à enquêter
- Les difficultés rencontrées avec les ménages et les solutions prises en concertation avec le FID;



- Liste des questions qui posaient des problèmes et les solutions prises ;
- Les questions pour lesquelles la réponse des répondants était vagues
- Leur appréciation par rapport à l'aisance et efficacité des matériels utilisés pour apprécier le développement de l'enfant

V- Conditions de travail

L'Agent Enquêteur aura le statut de consultant individuel, ainsi :

- Une tablette ou un smartphone, lui sera attribué pour la collecte de données, qu'il remettra au FID au terme de son contrat
- Sur le plan opérationnel, Il sera sous la supervision directe du chef de service des opérations et environnement de FID Tuléar
- La durée de la prestation est de 45 jours, avec un rythme de travail de 4 à 6 enquêtes par jour.
- Le questionnaire permettant de collecter les données auprès des ménages bénéficiaires lui est fourni
- Un manuel de l'enquêteur spécifiant, entre autres :
 - le rôle de chaque agent de terrain à différents niveaux : superviseur, enquêteur dans la réalisation de la collecte ;
 - la compréhension commune des concepts de chaque module et de chaque questionCe manuel existe déjà au FID.

VI- Profil requis

L'Agent Enquêteur devrait remplir les conditions suivantes :

- Avoir un diplôme de BACC+2 dans l'une des disciplines relevant des domaines suivants : statistiques, mathématiques, économie, sciences sociales, développement communautaire ou équivalent.
- Disposer d'expérience solide dans la collecte de données
- Expériences en pratique des interviews sur tablettes, smartphone
- Une expérience de la zone d'intervention, Toliara II, serait un atout
- Apte à se déplacer à pied dans des zones reculées